## LUTTERBACH

HAUT-RHIN - 68



> LE PROJET EN TEMPS RÉEL

## Une nouvelle étape franchie pour le centre pénitentiaire de Lutterbach

L'avis favorable sur la réalisation d'un carrefour giratoire permettant la desserte du futur centre pénitentiaire, émis à la suite d'une enquête publique par le commissaire enquêteur missionné, et la signature par le Préfet du Haut-Rhin de l'arrêté de déclaration d'utilité publique modificative, constituent une nouvelle phase en vue du démarrage du chantier à mi-2018.

#### PRÉSENTÉ AUX ÉLUS.

aux chefs du TGI de Mulhouse et aux responsables des principaux services locaux de l'État concernés au début du mois de mai, le projet architectural proposé par le groupement composé du cabinet d'architectes SCAU, de l'entreprise générale Léon Grosse, du bureau d'études techniques Sarl Beteg et des bureaux d'études environnementales BG Ingénieurs Conseils et EODD, répond à une démarche de renouvellement des réflexions en matière de programmation pénitentiaire.

## UN PROJET ARCHITECTURAL AMBITIEUX

Les avancées, architecturales et programmatiques, introduites sur cette opération pionnière visent à faire de la prison de Lutterbach un standard des nouveaux programmes pénitentiaires, résolument centrés sur l'humain : personnels pénitentiaires, détenus ou visiteurs, tout en réunissant toutes les conditions de sûreté et de sécurité intérieure et extérieure au bâtiment. Exemplaire en matière de développement durable, et soucieux du paysage dans lequel il s'insère, le projet poursuit plusieurs objectifs:

520 places,

dont 420 en quartier hommes, 40 en quartier femmes, 40 en quartier d'accueil et d'évaluation hommes et 20 en quartie mineurs

7 quartiers,

dont 2 quartiers maison d'arrêt (prévenus et courtes peines), 1 quartier centre de détention (longues peines), 1 quartier de confiance, 1 quartier femmes, 1 quartier mineurs, 1 quartier d'accueil et d'évaluation

**200 emplois** (350 en pointe) en pha

travaux et près de **400 emplois** 

créés de façon pérenne (emplois pénitentiaires, socio-éducatifs et médicaux, soustraitance. etc.)

45 000 heures d'insertion

# Liberté · Égalité · Fraternité RÉPUBLIQUE FRANÇAISE MINISTÈRE DE LA JUSTICE

## 

- assurer la sûreté périmétrique par un glacis (zone périphérique non construite) qui met les bâtiments à distance du mur d'enceinte;
- permettre la réinsertion active des détenus (maintien des liens, familiaux, organisation d'activités de formations...);
- proposer un environnement de travail serein, confortable et sécurisé pour le personnel pénitentiaire;
- optimiser les espaces pour fluidifier les déplacements tout en facilitant la surveillance des détenus;

 différencier les quartiers et agencer les espaces en adéquation avec les profils des détenus et régimes de détention.

D'ici au démarrage des travaux, les études de conception se poursuivront en 2017 afin d'affiner, en concertation avec les acteurs locaux, les aspects techniques du projet. Ces études se traduiront également par le dépôt des autorisations administratives nécessaires à la réalisation de l'établissement.

#### > AGENDA

### 2014-2015

Concertation, groupes de travail, élaboration du programme

**2016** Dialogue compétitif et analyse des offres finales

2017-mi 2018 Études de conception

mi-2018 Démarrage des travaux

fin 2020 Prise de possession

## > UN PROJET ARCHITECTURAL AMBITIEUX



L'entrée du centre de détention, à la fois symbolique et humaine



L'architecture, l'organisation « villageoise » et la présence d'un glacis périphérique participent à la normalisation de la détention







Cour de promenade de la maison d'arrêt des hommes (3) et des mineurs (4)





Cour de promenade de la maison d'arrêt des femmes (5) et du quartier de confiance (6)

